

Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1909-1911.

Numéro d'inventaire: 2006.05559

Type de document : livre

Éditeur: Germain & Grassin (G.) (40, rue du Cornet et rue Saint-Laud Angers)

Imprimeur: Imp. Germain et G. Grassin

Date de création: 1911

Description: Livret agrafé. Couverture papier. Mesures: hauteur: 250 mm; largeur: 165 mm

Notes : Germain & Grassin (G.) : imprimeurs-éditeurs de Monseigneur l'Evêque, du Grand Séminaire et du Clergé. Imprimatur de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté

du 6 novembre 1911. Compte rendu présenté par le chanoine Crosnier (Alexis).

Mots-clés: Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

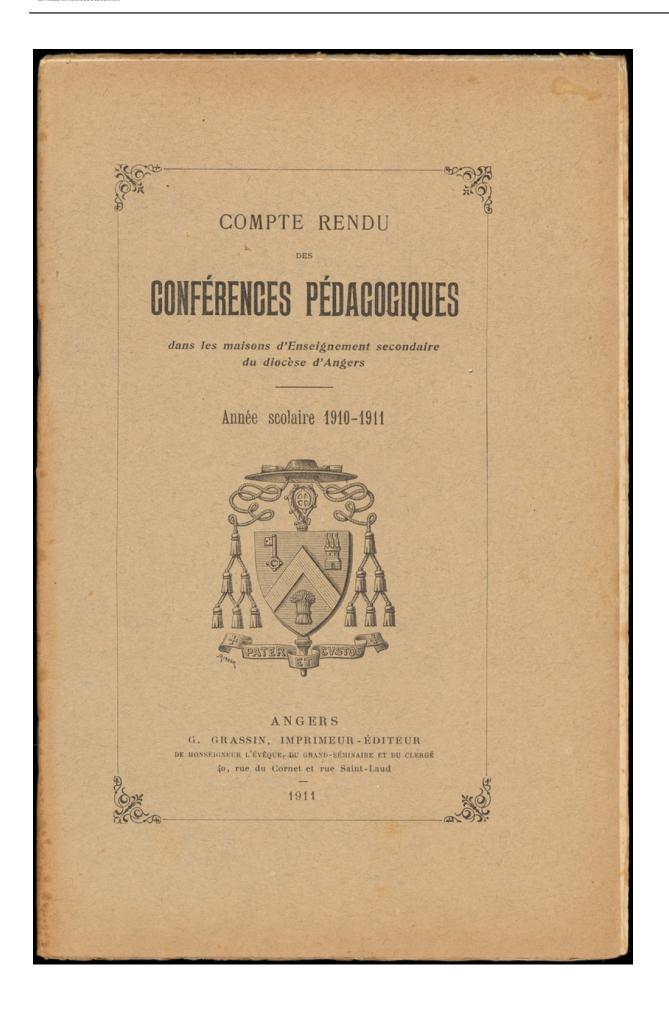
Filière: Institutions privées Niveau: Post-élémentaire Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 67 Mention d'illustration

Lieux : Maine-et-Loire, Angers









ÉVÊCHÉ



D'ANGERS

Nous, Joseph Rumeau, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Évêque d'Angers,

Vu le compte rendu à Nous présenté par M. le chanoine Crosnier, Directeur de l'Enseignement libre, résumant et appréciant les *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1910-1911, dans les Institutions ecclésiastiques de Notre Diocèse;

Approuvons ce travail, en permettons l'impression et ordonnons qu'un exemplaire soit adressé à chacun des prêtres qui font partie du corps enseignant dans nos Établissements secondaires.

Angers, le 6 novembre 1911.



+ JOSEPH, Évêque d'Angers.





MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu des *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1910-1911, dans les Institutions ecclésiastiques de Votre diocèse.

Les réunions se sont tenues régulièrement, ou à peu près, aux mois désignés par Votre Ordonnance. Je dis à peu près : car il y a eu, cette année, un fléchissement pour la régularité dans deux ou trois collèges; et leurs travaux me sont parvenus assez tard. Il en est un, même, où les réunions se sont faites dans les derniers mois de l'année, et la quatrième presque à la veille de la distribution des prix. Le proverbe assure que ce qui est différé n'est pas pour cela, perdu. Sans doute; mais, quand on est en retard, on se presse, et on risque de laisser en chemin quelques-uns de ses bagages; ce qui est arrivé. On a promis d'être plus exact et plus soigneux l'année prochaine. Le ferme propos étant joint au repentir, il faut pardonner et oublier.

J'aurais dû recevoir, de nos huit collèges, soixante travaux, Baugé ne conférant que sur les études pratiques. J'en ai reçu seulement cinquante-trois. Sur les sept qui manquent, deux (1 de Sainte-Marie et 1 de l'Externat) ont été lus en séance, et, par la faute du secrétaire ou des auteurs, ne me sont pas parvenus. Les cinq autres n'ont pas été rédigés : 1 à Saint-Julien, 1 à Combrée, 3 à Mongazon! Sauf pour un ou deux, on ne m'a servi aucune raison valable.

Les discussions furent, ce me semble, plus générales et plus vives que les années précédentes. Cependant deux ou trois réunions restèrent presque muettes, comme par le passé : on n'y entendit guère que la voix des rapporteurs, entre les prières du commencement et de la fin. Des autres, j'ai envie de me plaindre que les secrétaires n'en aient pas rendu toujours le mouvement et l'intérêt par un compte rendu *précis* et vivant. Les secrétaires, tout comme les rapporteurs, peuvent nous éclairer beaucoup.

